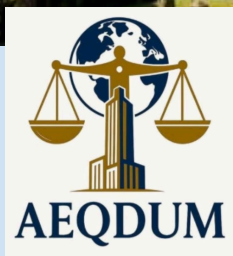


GUIDE DE L'ÉTUDIANT

PROGRAMME DE QUALIFICATION EN DROIT



Association des étudiants en Qualification en Droit de l'Université de Montréal

2025 - 2026

TABLE DES MATIÈRES

Admission.....	1
Immigration.....	2
Rentrée Universitaire.....	3
Découvrez l'AGEFAC.....	4
Calendriers.....	5
Ressources.....	6
Services offerts à l'UdeM.....	7
Hébergement.....	8
L'École du Barreau.....	9
Conseils de votre association.....	9
Qui sommes-nous ?.....	13
Les membres de l'exécutif de l'AEQDUM - 2025-2026.....	14
Annuaire.....	15

I. Admission

Vous résidez à l'étranger et songez à entrer à l'UdeM prochainement ? Consultez ce [guide](#). Il vous donnera les étapes à suivre ainsi que quelques conseils en lien avec le processus de demande d'admission à l'UdeM.

Automne

La période de dépôt d'une demande d'admission débute le 1er août de l'année précédente et se termine, pour les certificats de l'éducation permanente, le 1er juin.

Hiver

La période de dépôt d'une demande d'admission débute le 1er mai de l'année précédente et se termine le 1er novembre.

Été

La période de dépôt d'une demande d'admission débute le 1er août de l'année précédente et se termine le 1er avril.

Anticipez les délais !

Les [démarches d'immigration](#) pour les personnes à l'international peuvent prendre de 3 à 6 mois. Si elles ne sont pas complétées à temps ou si la période de traitement des candidatures est close pour le trimestre souhaité, vous devrez repousser votre admission à un trimestre ultérieur.

Veuillez noter que même si la date limite pour déposer une demande d'admission pourrait être prolongée pour certains programmes, l'Université de Montréal ne sera pas en mesure de traiter les demandes internationales reçues à compter des dates suivantes :

- Trimestre d'automne : 2 avril
- Trimestre d'hiver : 2 août
- Trimestre d'été : 2 décembre

Pour plus de renseignements sur les démarches d'immigration, contactez [UdeM international](#).

En tant qu'étudiante ou étudiant international, vous avez des obligations liées à votre statut d'immigration. Vous devez fournir des autorisations de séjour afin de maintenir votre inscription pendant toute la durée de votre programme.

Vous devrez téléverser tous les documents via le [Centre étudiant](#). Ouvrez une session puis cliquez sur la tuile « Tâches » afin d'accéder à votre liste de documents à téléverser. Si aucune tâche n'apparaît dans la liste des tâches, communiquez avec le [Bureau du registraire](#).

Pour plus d'informations sur le téléversement visitez la page [Faire parvenir ses documents](#).

Pour bénéficier de conseils sur les démarches à suivre pour obtenir les documents requis, visitez la page d'[UdeM international](#).

IMMIGRATION

Pour s'inscrire au programme de Qualification de droit anciennement nommé "Actualisation de Droit", vous aurez besoin de deux autorisations :

1. **Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**

L'[Attestation de délivrance du CAQ](#) doit indiquer le bon cycle d'études, comporter le nom de l'Université de Montréal et couvrir au moins toute la durée du trimestre en cours.

2. **Permis d'études** ou l'accusé de réception de la demande de prolongation d'un ancien permis d'études avant son expiration.

Le permis d'étude doit comporter le nom de l'Université de Montréal et couvrir au moins toute la durée du trimestre en cours sans interruption.

Si votre programme est entièrement en ligne, vous devez compléter le [formulaire de déclaration hors pays](#).

Si vous suivez deux programmes de deux cycles différents, vous aurez besoin d'un CAQ hybride.

II. La rentrée

Vous avez peur de vous perdre ? Prenez de l'avance et familiarisez-vous avec le campus. Prenez une journée avant la rentrée pour repérer les salles de classe dans lesquelles vous aurez cours. Vous pouvez également effectuer une [visite virtuelle](#) du campus.

Accès au campus:

- Arrêt d'autobus : Decelles/ Jean brillant avec la ligne 51 ou la ligne 119
- Station de métro "Université de Montréal" ou " Côtes-des-neiges" sur la ligne bleue

Choix de cours

Vous devez vous référer au courriel du directeur du programme pour connaître les cours de votre cheminement, en fonction de votre session de démarrage et des conseils pédagogiques.

Si vous vous inscrivez au programme de qualification de droit dans le but de devenir membre du Barreau du Québec et être autorisé à exercer la profession d'avocat au Québec, vous devez faire une demande d'équivalence.

Toutes les informations à ce sujet se trouvent sur cette page :

<https://www.barreau.qc.ca/fr/futurs-membres/demande-equivalence/>

Pour un accompagnement plus détaillé, vous pouvez vous référer au [Guide pour les professionnels et professionnelles formés en droit hors Québec](#).

Une fois votre demande d'équivalence soumise, le Comité des Équivalences du Barreau du Québec vous remettra sa décision concernant les crédits que vous devez obtenir afin de pouvoir vous inscrire à l'École du Barreau.

Découvrez l'AGEFAC

L'AGEFAC, c'est l'Association générale étudiante de la formation et de l'apprentissage continu (AGEFAC) anciennement Association générale étudiante de la faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP).

 [Enrique te parle de l'AGEEFEP en 1 minute top chrono !](#) ⌚ Dans cette capsule, on t'explique comment ton association t'accompagne concrètement dans ta vie étudiante à la Faculté de l'éducation permanente - Université de Montréal !   Que ce soit pour te représenter, défendre tes droits, organiser des événements, ou t'aider avec des services essentiels comme l'assurance et le soutien académique, ton asso est là pour toi à chaque étape de ton parcours universitaire.  | Agefac | [Facebook](#)

Ses objectifs

- ★ Regrouper les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'apprentissage continu,
- ★ Défendre les droits collectifs et individuels des membres,
- ★ Procurer aux étudiants et aux étudiantes l'information la plus complète possible sur leur environnement universitaire,
- ★ Encourager chez les membres la prise en charge de leur milieu de vie et de leurs études, Promouvoir l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes aux niveaux local, régional et national.

Pour tout savoir de l'AGEFAC et connaître toutes ses recommandations, visitez le [Manuel de l'étudiant de l'AGEFAC](#).

L'AGEFAC organise de nombreux événements au cours de l'année comme "La rentrée du recteur". Durant cet événement, des bourses sont distribuées !

Pour suivre tous les événements de l'AGEFAC à venir, suivez ce [lien](#).

III. Calendrier facultaire et Dates limites

Pour le détail des dates importantes, consultez cette page:

- [Calendriers universitaires - Bureau du registraire - Université de Montréal](#)
- [Calendrier de la Faculté de l'apprentissage continu](#) :

Hiver 2026

18 novembre 2025	Date limite d'admission
7 janvier 2026	Début des cours d'hiver
22 janvier 2026	Date limite pour la modification des choix de cours et l'annulation sans frais.
2 mars 2026	Période d'activités libres du lundi 2 au dimanche 8 mars 2026
13 mars 2026	Date limite pour l'abandon avec frais.
3 avril 2026	Congé pascal du vendredi 3 avril au lundi 6 avril 2026
30 avril 2026	Fin des cours d'hiver

Été 2026

1 ^{er} avril 2026	Date limite d'admission
4 mai 2026	Début des cours d'été
12 mai 2026	Date limite pour la modification des choix de cours et l'annulation sans frais (session intensive).
18 mai 2026	Congé universitaire – Journée nationale des Patriotes
19 mai 2026	Date limite pour la modification des choix de cours et l'annulation sans frais (session régulière).

5 juin 2026	Date limite pour l'abandon d'un cours avec frais (session intensive).
23 juin 2026	Fin du trimestre (session intensive)
24 juin 2026	Congé universitaire – Fête nationale du Québec
1 ^{er} juillet 2026	Congé universitaire – Fête du Canada
10 juillet 2026	Date limite pour l'abandon d'un cours avec frais (session régulière).
14 août 2026	Fin du trimestre (session régulière)

Païement des droits de scolarité

Il est très important de [payer la facture](#) en totalité avant la date d'échéance afin d'éviter les frais d'intérêts et le blocage de l'inscription. Un solde impayé à la fin du trimestre entraîne une désinscription des trimestres suivants.

- Été : 15 juin
- Automne : 15 octobre
- Hiver : 15 février

IV. Ressources numériques

❖ [MonUdeM](#)

Application mobile regroupant les autres ressources pour un côté pratique et direct.

❖ [Mon courriel](#)

Service de messagerie vous permettant de communiquer avec l'entièreté de la communauté de l'UdeM (étudiants, enseignants, personnels, etc...).

❖ [Centre étudiant](#)

Pour consulter votre dossier et vos transactions en ligne telles les inscriptions, les annulations et les modifications de choix de cours. Celui-ci est entre autres accessible par [Mon UdeM](#).

❖ [StudiUM](#)

La plateforme numérique d'apprentissage. Tous vos cours y sont inscrits. Cette plateforme vous donne accès aux notes de cours, déposées par vos professeurs, et aux résultats d'évaluations.

Règlements

[Règlement pédagogique des études de premier cycle](#)

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

[Modes d'enseignement - Bureau du registraire - Université de Montréal](#)

V. Services offerts à l'UdeM

Services à la vie étudiante (SVÉ) 🖱️ <https://vieetudiante.umontreal.ca/>

Les Services à la vie étudiante ont pour mission de soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur projet d'études et de les accompagner dans la réussite de celui-ci.

Ainsi, il y a plusieurs comités prévus pour accompagner les étudiants. Pour faciliter leur intégration mais aussi pour égayer leur vie sociale, plusieurs activités sont prévues. Vous pouvez les consulter dans [le calendrier de la vie étudiante](#). Pour vous tenir informé des [Événements liés à la faculté d'apprentissage continu](#), vous pouvez cliquer sur le lien.

Pour être prêt à affronter la rentrée, assistez aux [séances d'accueil](#) de notre programme !

o Accueil et intégration

- [Accueil et soutien à la communauté étudiante](#)
- [Bureau des étudiants internationaux](#)
- [UdeM international](#) (programmes d'échanges universitaires : études, recherche, collaboration)
- [Centre de l'engagement étudiant](#)
- [Activités culturelles](#)

o Ressources socio-économiques : financer ses études

- [Bureau de l'aide financière](#)
- [Bourses d'études](#)
- [Programmes études-travail](#)

o Centre étudiant de soutien à la réussite

- [UdeM français](#)
- Information scolaire et professionnelle
- Orientation scolaire et professionnelle
- Soutien à l'apprentissage

- Soutien aux facultés
- Conseils carrière
- [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Si vous êtes en situation de **handicap**, vous pourriez avoir accès à des [mesures d'accommodement appropriées dans vos cours, en classe et à vos examens](#).

o [Centre de santé et de consultation psychologique](#)

o [Soutien aux études | Services à la vie étudiante | UdeM](#)

Bureau du registraire 🖱️ <https://www.registraire.umontreal.ca/>

Bureau des droits de scolarité 🖱️ <https://registraire.umontreal.ca>

AGEEFEP devenue AGEEFAC – Association générale des étudiants et des étudiantes de la FAC

🖱️ <http://ageefep.qc.ca/>

- Régime collectif ASEQ de soins de santé et dentaires
- Assurances auto, habitation et entreprise La Personnelle
- Service des plaintes et de l'information
- Agenda l'Indispensable
- Bourses pour les étudiants de la FAC, le FAVE
- Tutorat

FAÉCUM - Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

🖱️ <http://www.faecum.qc.ca/>

- Prêt de vaisselle / équipement
- Compensation des frais de garde
- Halte-garderie
- Livres usagés

VI. Hébergement

Logement sur le campus :

<https://www.zumresidences.ca/fr/>

Bureau d'aide pour trouver un logement hors campus :

<http://www.logement.umontreal.ca/>

Voici quelques liens **d'Auberges de jeunesse à Montréal**, pour les hébergements temporaires et/ou à petit budget.

<https://www.aubergesdejeunesse.com/Canada/Montreal#>

auberge-alternative.qc.ca

info@auberge-alternative.qc.ca

aubergechezjean.com

V. Après l'équivalence : l'inscription à l'école du Barreau

Avant d'entrer au barreau, Il faut toujours envoyer son relevé de note officiel à la fin de chaque session au bureau d'équivalence en droit du Barreau afin d'actualiser l'avancement de son dossier.

Par la suite, vous recevrez une attestation d'admission pour une candidate étrangère ou un candidat étranger. Après avoir fait votre équivalence de l'école du Barreau, les étudiantes internationales doivent avoir un Certificat d'acceptation du Québec pour études (CAQ) et un permis d'études valides. A cela s'ajoute un permis de travail pour le stage en milieu professionnel.

Pour les résidents permanents, ils n'ont pas besoin d'avoir ce genre de papier d'immigration. Le CAQ doit préciser le niveau d'études « Universitaire 2e cycle - autres études » et être valide pour une durée de 12 mois ou pour la durée de tout le parcours de la candidate ou du candidat.

Il faut entreprendre sa demande pour un permis d'études auprès du service IRCC suite à la réception de la lettre d'approbation du CAQ, même si vous avez déjà déjà un permis d'études valide pour un niveau universitaire.

Le délai de traitement varie selon le moment où la demande est déposée. Il est recommandé de s'y prendre immédiatement suivant l'obtention du CAQ. Il faut donc prévoir d'informer le Barreau sur son statut au Canada (résidence permanente ou étudiant international) et prévoir de transmettre les documents nécessaires pour le dossier en respectant les dates limites à services.etudiants@barreau.qc.ca. pour les sessions automne et hiver de chaque année universitaire.

Il y a donc 2 étapes pour entrer à l'école du barreau : l'Admission et l'Inscription.

Admission

- Frais d'admission : environ 122\$ CAD (fluctue chaque année)
- Remplir le formulaire d'admission de l'école du barreau sur leur site.
- Envoyer les documents suivants son centre de formation : centremontreal@barreau.qc.ca
; centregatineau@barreau.qc.ca; centrequébec@barreau.qc.ca;
centresherbrooke@barreau.qc.ca
- Documents à transmettre :
 - Relevé de notes (preuve de l'obtention du diplôme en droit) ou attestation du Comité des équivalences
 - Certificat de police ou de bonne conduite (plusieurs organismes peuvent vous le fournir comme Identité Québec.Ca. Le coût est d'environ 60\$ CAD.
 - Preuve d'identité : 2 cas de figures :
 - La candidate ou le candidat né à l'étranger et ayant obtenu la citoyenneté canadienne doit déposer: une copie certifiée conforme à l'original de son passeport canadien valide ou son acte de naissance et une preuve de citoyenneté canadienne ou une copie certifiée conforme à l'original du passeport de son pays d'origine valide et une preuve de citoyenneté canadienne
 - La candidate ou le candidat né à l'étranger, mais n'ayant pas obtenu la citoyenneté canadienne doit déposer 2 documents confirmant son identité: une copie certifiée conforme à l'original du passeport de son pays d'origine valide et son acte de naissance ou un **EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME** par le fonctionnaire ou le ministre du culte responsable de la garde des registres d'état civil (Seules les copies certifiées conformes par un commissaire à l'assermentation ou toute personne apte à faire prêter le serment sont acceptées.)
 - N.B.: Si le document présenté est rédigé dans une autre langue que le français ou l'anglais, la candidate ou le candidat doit obligatoirement fournir une traduction française ou anglaise assermentée.

Inscription

- Choix de session : Automne ou Hiver
- **IMPORTANT** : l'Évaluation Cognitis est obligatoire pour compléter le processus d'inscription. Cette évaluation se fait en ligne, sur Cognitis, la plateforme de gestion des apprentissages de l'École. La candidate ou le candidat doit répondre à des questions dans chacun des domaines de droit qui seront abordés dans le cadre du secteur Droit appliqué.
- Livraison de la Collection de droit : coût d'environ 26\$.
- Choix de la plage horaire des ateliers (Bloc 1) :
 - Le faire le plus tôt possible. Politique du premier arrivé, premier servi.
 - La plage horaire AM se déroulera de 8h30 à 12h30.
 - La plage horaire PM se déroulera de 13h à 17h.
 - La plage horaire du soir se déroulera de 17h00 à 21h00.
- Choix cliniques juridique (Bloc 2) :
 - La plage horaire AM se déroulera de 8h30 à 12h30.
 - La plage horaire PM se déroulera de 13h à 17h.
 - La plage horaire du soir se déroulera de 17h00 à 21h00. L'horaire du soir sera en vigueur du lundi au jeudi seulement; le vendredi, les activités se dérouleront en PM.
 - Choix dossier :
 - Pour la clinique technique de rédaction, les candidates et les candidats peuvent choisir entre un dossier en droit civil ou en droit des affaires.
 - Pour la clinique technique de représentation, ils pourront choisir entre un dossier en droit pénal ou en responsabilité civile.

Les Reçus pour usage fiscal : Les documents officiels pour la déclaration fiscale, soit le « Relevé 8 : Montant pour études post secondaires » et le « Certificat pour frais de scolarité et d'inscription (T2202) » sont délivrés automatiquement au mois de février de chaque année. Ils sont transmis par la poste.

- Stage (Bloc 3) : Le stage constitue l'étape ultime avant d'accéder à la profession d'avocat. Après avoir complété les blocs 1 et 2, les candidates et les candidats doivent compléter un stage de six mois en milieu de travail, sous la supervision d'un membre de l'Ordre ou d'un membre de la magistrature.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page de l'école du Barreau :
<https://www.ecoledubarreau.qc.ca/candidats/admission-et-inscription/admission/> et
<https://www.ecoledubarreau.qc.ca/candidats/services-etudiants/etudiants-etrangers/>

VI. Les conseils de votre association, l'AEQDUM

“Profitez de votre année universitaire pour explorer toutes les opportunités que l'Udem a à vous offrir ! Rejoignez un club, une association ou une simulation politique. Vous ne vous ennuierez pas !” --- Mélinda Mboro

“Lisez le mail de 3 pages de Paolo de Michele, prenez toutes les informations et allez aux événements de la FAC !” --- Mathilde Marcel

“Renseignez vous sur les événements en cours. Les cabinets font des événements de réseautage tout au long de l'année, suivez les différents comités associatifs sur les réseaux sociaux pour ne pas rater d'information ! Et rejoignez les groupes Facebook de l'Udem et des futurs étudiants du Barreau” --- Zeinab Guira

“Rendez-vous à la fac, soyez là en présentiel et parlez aux étudiants autour de vous. Et achetez les livres du Pr Tabi Tabi (ou empruntez les à la Bibliothèque de droit) !”
--- Myriam El Antri Shalaby

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page du [Programme de qualification en droit - Faculté de l'apprentissage continu - Université de Montréal](#) et la [Foire aux questions - Faculté de l'apprentissage continu - Université de Montréal](#) ou contacter le responsable du programme

Qui sommes-nous ?

L'AEQDUM est l'association des étudiant.e.s. en qualification en droit de l'Université de Montréal engagé.e.s dans une démarche d'équivalence avec le Barreau du Québec ou la Chambre des Notaires du Québec.

Quels sont nos objectifs ?

- Encourager le développement académique et professionnel des étudiant-es en droit ayant une formation bi-juridique et un parcours international
- Promouvoir la diversité des parcours académiques, professionnels et l'inclusion au sein de l'Université de Montréal
- Organiser des activités de réseautage, mentorat et conférences pour favoriser la réussite scolaire et l'intégration au milieu juridique des étudiant.es formé.es à l'étranger



Les chiffres

- 1 association étudiante fondée le **21 septembre 2025** par vote en AG
- **400+** étudiant.es représenté.es
- **2 grands événements annuels** dont un consacré à la course aux stages (“Décoder le marché de l’emploi juridique au Québec” ; “4@7 étudiants formés à l’étranger en big law”)
- **5 événements d’insertion professionnelles** en préparation
- **2 collaborations** institutionnelles et inter facultaires inédites (Centre de développement professionnel de la Faculté de droit, AGEFEP)
- **3 comptes actifs sur les réseaux sociaux** : [Instagram](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#)

Les membres de l'exécutif de l'AEQDUM - 2025-2026



Présentation de gauche à droite :

Mathilde Marcel, LL.B, LLM I Adjointe juridique en cabinet privé à Montréal, Vice-Présidente

Vanessa Dalzon, LL.B, I Adjointe juridique en droit de l'immigration à Montréal, étudiante à l'École du Barreau, Responsable de la communication

Amina Aggoune, LL.B, LLM I Adjointe juridique en cabinet privé à Montréal, Trésorière

Zeinab Guira, LL.B, LLM I Professeure en technique juridique à Montréal, étudiante à l'École du Barreau, Présidente

Mélinda MBORO ASSOGHO, LL.B, LLM Étudiante à la Maîtrise de droit des affaires à l'Université de Montréal et à l'École du Barreau, Responsable des affaires internes

Myriam El Antri Shalaby, LL.B, LLM I Juriste, Responsable des relations stratégiques

Darelle N'goran, LL.B, Master 1 I Adjointe juridique, Étudiante à l'École du Barreau, Responsable des commandites

Membres actifs

Dovi Armande Rouamba, Chargée de communication

Aissatou Tall Ndeye, Membre actif affiliée au pôle trésorerie

Alice Schapira, Membre actif affiliée au pôle des affaires internes

Annuaire

Faculté de droit 514 343-6124

Faculté de l'apprentissage continu (FAC) 514 343-6090

Paolo De Michele, Responsable de programme

Conseil sur votre cheminement, les cours et le milieu professionnel.

qualification-drt-responsable@fac.umontreal.ca

514 343-6111, poste 2870

Patricia Escoto Incer

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

Soutien à l'admission, à l'inscription et à la reconnaissance des crédits.

qualification-drt-tgde@fac.umontreal.ca

514 343-2004

Bernadette Cyr

Technicienne en coordination du travail de bureau

Examens différés et assistance des responsables de programmes.

qualification-drt-tctb@fac.umontreal.ca

514 343-6111, poste 2943

Ce guide est rédigé par des étudiants pour des étudiants et n'engage pas la responsabilité de sa rédactrice, l'association ou l'Université de Montréal.

Nous ne sommes pas responsables des différents changements survenus à la suite de ce guide.